

Québec, le 11 juin 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

En réponse à la question du député de Labelle, inscrite au feuillet en date du 28 mai 2015, sollicitant une confirmation des budgets alloués au Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées pour 2015-2016 et la ventilation des sommes par région, je tiens à confirmer l'importance de cette mesure pour le gouvernement. C'est un peu plus d'un million de dollars qui sont versés annuellement, depuis plus de dix ans, pour favoriser la participation des personnes handicapées à des activités de loisir et de sport.

Par ailleurs, le Ministère devrait être en mesure de confirmer aux bénéficiaires, au cours des prochains jours, l'aide financière octroyée pour l'année 2015-2016.

Soyez assuré que tout est mis en œuvre pour améliorer la qualité de vie et concourir à l'égalité des chances des citoyens qui ont des besoins particuliers, et ce, en leur facilitant l'accès au loisir et au sport.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François Blais